

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière  
Auvergne-Rhône-Alpes

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Intitulé du poste :</u>        | <b>Technicien Forestier (H/F)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <u>Type de contrat :</u>          | <b>CDD à temps complet 8 mois</b> renouvelable sous condition de maintien des conventions locales, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).<br><br>Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. |
| <u>Catégorie d'emploi :</u>       | B                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <u>Rémunération :</u>             | Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure)<br><b>Fourchette : entre 26,9 K€ et 37,4 K€ bruts/an</b>                                                                                                                 |
| <u>Résidence administrative :</u> | Le Puy en Velay (43)                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <u>Prise de poste prévue :</u>    | <b>Mai 2026</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

### Présentation du CNPF :

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire.

Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



## Description du poste :

Au sein de l'équipe de l'antenne de Haute-Loire, avec l'appui de celle-ci, nous recherchons un technicien forestier H/F intéressé par la foresterie contemporaine, dans l'objectif sera de promouvoir la gestion durable des forêts privées, et assurer l'animation de programmes de développement forestier au sein du territoire altiligérien.

Les missions à mettre en œuvre portent essentiellement sur :

- la sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts ;
- la mise en place et l'animation d'associations de producteurs forestiers telles que des ASLGF ;
- la réalisation de diagnostics sylvo-climatiques (BioClimsol®, IBP®) et réalisation de conseils individuels auprès des sylviculteurs ;
- l'appui aux stratégies locales de développement : animations de massifs, projets de desserte et opérations groupées ;
- la promotion de l'utilisation des aides forestières locales, régionales et nationales.

Ces actions seront menées notamment dans le cadre des programmes forestiers des territoires suivants : Communauté de communes d'Auzon et dans le cadre des conventions suivantes : CRPF AURA / Région Auvergne-Rhône-Alpes ; CRPF AURA / Conseil Départemental de la Haute-Loire ; CRPF AURA / DRAAF pour l'animation de projets de desserte forestière.

## Profil recherché :

### Formation – expériences :

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent en lien avec la foresterie.

### Compétences et qualités requises :

- Goût et aptitude physique pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Esprit du travail en équipe ;
- Capacités d'organisation et d'analyse de situation ;
- Force de proposition ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

## Dispositions internes :

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ; après un minimum de 6 mois de présence.
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

## Personnes à contacter :

- Éric GEOFFROY, Responsable Antenne Haute-Loire : 06 62 25 32 36 – [eric.geoffroy@cnpf.fr](mailto:eric.geoffroy@cnpf.fr)



### Dépôt de candidature :

Envoyer pour réception effective avant le **30 mars 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

**M<sup>me</sup> la Directrice du CRPF, Anne-Laure SOLEIHAVOUP**

CNPF délégation Auvergne-Rhône-Alpes,  
Maison de la Forêt et du Bois – Site de Marmilhat  
10 allée des Eaux et Forêts  
63370 LEMPDES

[auvergnerhonealpes@cnpf.fr](mailto:auvergnerhonealpes@cnpf.fr) et [eric.geoffroy@cnpf.fr](mailto:eric.geoffroy@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **mercredi 22 avril 2026**, dans les locaux du CNPF, **au Puy en Velay**.